



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*

« Les rendez-vous de la Politique de la ville »

Politique de la ville et égalité femmes- hommes

7 avril 2026

Ouverture du séminaire et présentation du déroulé

Murielle MAFFESSOLI, directrice ORIV

Objectifs

- Ce séminaire consacré à la politique de la ville et à l'égalité femmes–hommes vise à outiller les acteurs territoriaux pour mieux intégrer les enjeux d'égalité femmes-hommes dans leurs pratiques.
- À travers des apports théoriques, l'analyse de données sexuées et des retours d'expériences, il proposera un éclairage concret sur les réalités vécues dans les quartiers prioritaires.
- Des exemples territoriaux, notamment à Strasbourg, permettront d'illustrer les démarches engagées et leurs impacts.
- L'objectif est d'identifier des leviers d'action et des « petits pas » pour renforcer l'égalité dans les projets de territoire.

Constats et enjeux...

- Pourquoi s'intéresser à l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville ?
« La concentration de la pauvreté dans les quartiers prioritaires est un facteur aggravant des inégalités subies par les femmes. Dans ces territoires fragiles, marqués par la précarité et par des discriminations multisectorielles, les inégalités sexuées et territoriales sont présentes dans de nombreux domaines : accès à l'emploi, aux services et aux soins, sentiment d'insécurité, partage de l'espace public ».
Source <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2018-2-page-13?lang=fr>
- Un sujet récurrent dans la politique de la ville notamment à partir des années 2000 dans les politiques publiques (inscription dans les CUCS – Contrats Urbains de Cohésion Sociale / 2006 – 2014).
- Des leviers nouveaux en lien deux lois
 - Loi du 21 février 2014 (création des contrats de ville) – article 1
 - Loi du [4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes](#)
- Un cadre juridique fort, pour autant une intégration de l'égalité femmes-hommes pas encore au rdv.
- Un **plan interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027** et un ministère dédié / un service dédié (SDFE – déclinaison régionale et départementale).

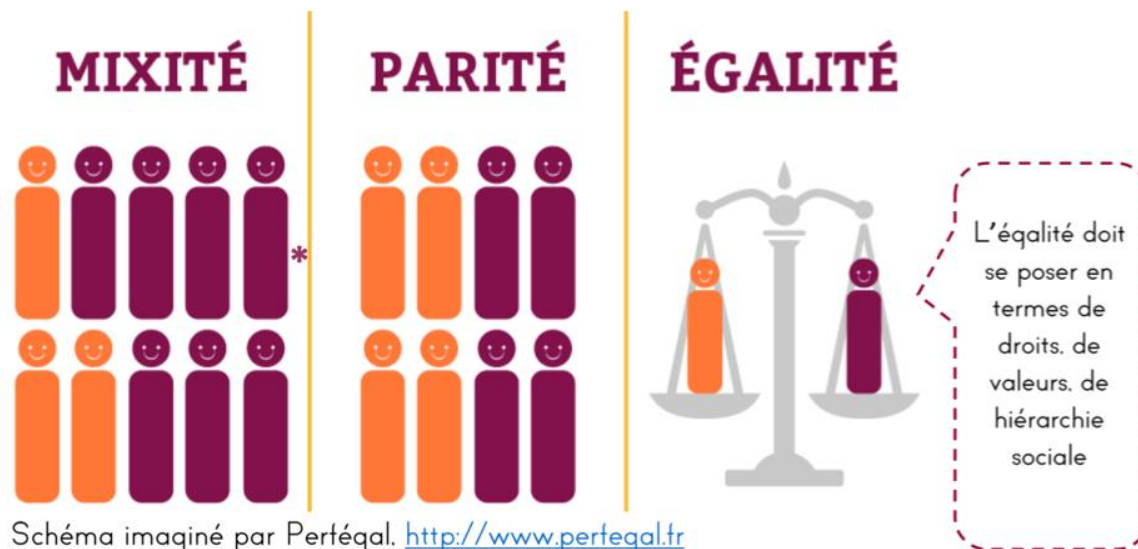
Quelques notions clés : égalité,
genre, approche intégrée et
transversale

**Emilie ARNOULET, directrice de projets
ORIV**

Quelques notions clés

■ Comprendre les notions d'égalité et d'équité

- EGALITE : Principe fondamental Inscrit dans la devise républicaine et dans l'article 1 de la constitution « Tous êtres humains ont les mêmes droits et mêmes obligations, sans discrimination »
- EQUITE : approche qui vise à corriger les inégalités de départ en adaptant les actions aux besoins spécifiques de chacun afin d'atteindre une réelle égalité de résultats.



Quelques notions clés

■ La mixité... ou les mixités

En psychologie sociale, on considère qu'une minorité ne peut avoir de poids dans un collectif en dessous d'une représentation de 30 %. **Un groupe est donc dit mixte quand il est composé d'au moins 30 % de femmes ou d'au moins 30 % d'hommes.**

■ La parité pour une juste représentation

La parité politique (50 % de femmes, 50 % d'hommes) n'est que la déclinaison de la parité démographique. En France, au 1er janvier 2016, on comptait environ 51,5 % de femmes pour 48,5 % d'hommes. Mais la parité peut s'organiser aussi par la mise en place de quotas qui vise à rétablir une situation en déséquilibre. Quelques exemples :

- La loi Copé-Zimmermann de 2011, relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance à l'égalité professionnelle
- La loi du 12 mars 2012 qui acte la mise en place de quotas pour favoriser l'accès des femmes aux hautes fonctions d'encadrement des trois fonctions publiques ainsi que pour les jurys et les comités de sélections
- La loi du 4 août 2014 qui a étendu le principe de parité à toutes les sphères de la société (instances consultatives, ordres professionnels, fédérations sportives, chambres consulaires.
- La loi Rebsamen qui impose la mixité proportionnelle des listes syndicales au 1er janvier 2017

Quelques notions clés

■ Le genre

- Le genre renvoie aux rôles, comportements, normes et représentations socialement construits associés au fait d'être une femme, un homme, ou une personne non-binaire.
- Il se distingue du sexe, qui est biologique.
- Concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures (Commission européenne)

■ **Stéréotypes de genre** : Ce sont des généralisations simplistes sur les attributs, différences et rôles des femmes et des hommes.

👉 Enjeu : comprendre que les inégalités ne sont pas naturelles mais construites socialement, et donc transformables.

Quelques notions clés



Source : Ville au Carré, CRPV Centre – Val de Loire

Quelques notions clés

- L'approche intégrée du genre (gender mainstreaming)
 - Consiste à intégrer systématiquement la dimension de genre dans toutes les politiques publiques (conception, mise en œuvre, évaluation).
 - Cela implique d'analyser les impacts différenciés des politiques sur les femmes et les hommes.
- 👉 Objectif : éviter de reproduire ou renforcer les inégalités existantes.
- Le principe de transversalité :
 - La question du genre ne doit pas être traitée de manière isolée, mais intégrée dans tous les domaines : emploi, logement, transport, éducation, sécurité, etc.
 - Elle suppose une coordination entre les différents acteurs et services.
- 👉 Enjeu : faire du genre une grille de lecture globale des politiques publiques.

Quelques notions clés

Intérêt pour la politique de la ville

- Permet de mieux identifier les besoins différenciés des habitants et habitantes dans les quartiers (accès aux services, usage de l'espace public, sécurité...).
- Favorise des politiques plus justes, inclusives et efficaces.
- Contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales en tenant compte des inégalités de genre.

Exemples :

- Aménagement d'espaces publics plus inclusifs
- Meilleure prise en compte des femmes dans les dispositifs d'emploi ou de formation
- Actions ciblées pour renforcer la sécurité et la mobilité

L'intégration des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques, notamment dans la politique de la ville, constitue un levier essentiel pour construire une société plus égalitaire. Elle permet de passer d'une approche universelle abstraite à une action publique plus adaptée aux réalités vécues.

Lecture de données sexuées

Murielle MAFFESSOLI, directrice ORIV

Des données pour mieux comprendre...

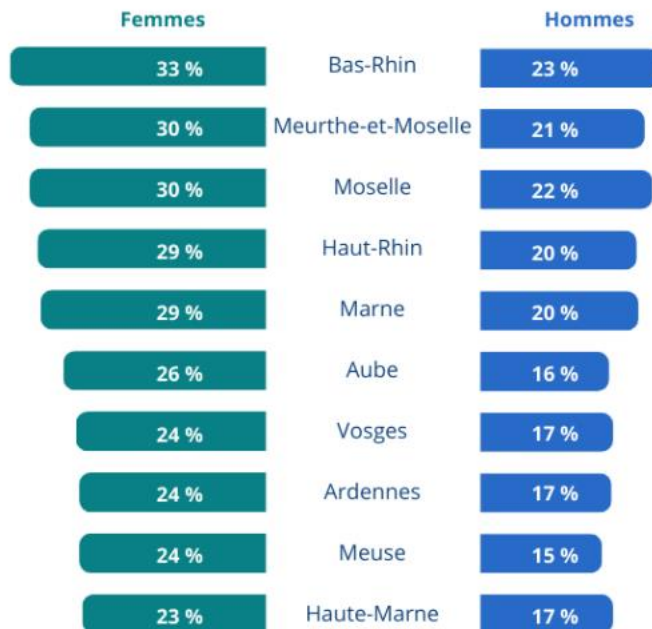
- Il existe plusieurs sources pour réaliser un diagnostic genrées, identifier des données sexo-spécifiques / ventilées par sexe à intégrer dans votre diagnostic.
- Des indicateurs disponibles (régionaux et départementaux) sur les inégalités entre les femmes et les hommes – 17 indicateurs sont disponibles sur les thèmes suivants :
 - population-santé ;
 - enseignement-éducation ;
 - travail-emploi ;
 - revenus-salaires ;
 - conditions de vie-société.
- Pour chaque indicateur, les résultats sont proposés pour les femmes, les hommes et les écarts constatés. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2513786>

Zoom sur quelques indicateurs



UN NIVEAU DE FORMATION PLUS ÉLEVÉ POUR LES JEUNES FEMMES

En 2020, 29 % des femmes de **15 à 24 ans** sont **diplômées du supérieur** contre 20 % des hommes du même âge dans le Grand Est

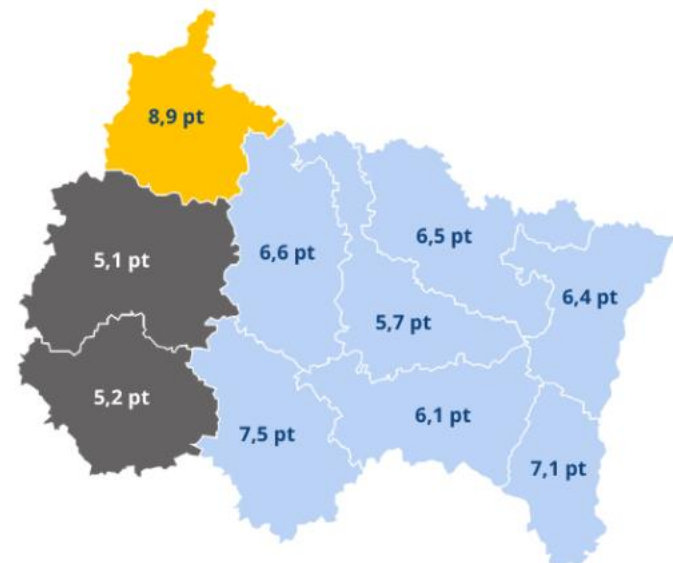


Part des jeunes diplômés du supérieur en 2020 parmi les 15-24 ans sortis du système scolaire



LE TAUX D'ACTIVITÉ DES HOMMES TOUJOURS SUPÉRIEUR À CELUI DES FEMMES

En 2020, le **taux d'activité** des hommes est **supérieur de 6,4 points** à celui des femmes dans la région Grand Est

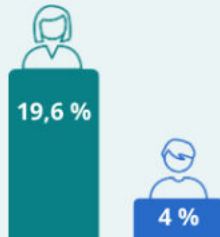


Écart hommes-femmes du taux d'activité dans la population des 15 à 64 ans

Zoom sur quelques indicateurs



**LES FEMMES CINQ FOIS PLUS SOUVENT
EN TEMPS PARTIEL DANS LE GRAND EST**

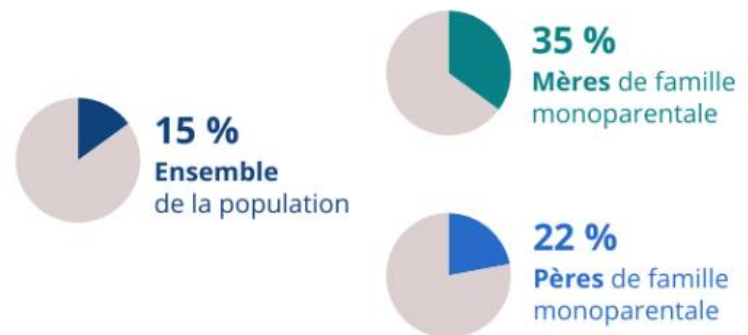


Population de 25 à 49 ans en 2020



**UNE MÈRE SUR TROIS
À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE
VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ**

En 2021, dans le Grand Est, **35 %** des **mères de familles monoparentales** vivent sous le **seuil de pauvreté**



Part de ménages pauvres parmi les ménages ordinaires en 2021

Les données disponibles en QPV

- Des données disponibles sur les indicateurs sur les QPV pour réaliser un diagnostic genrée sur la base des données quantitatives et qualitatives.
 - Des données quantitatives notamment sur les aspects suivants :
 - population-santé ;
 - enseignement-éducation ;
 - travail-emploi.
 - Des données qualitatives.
- Une lecture des données sexuées suppose :
 - Une comparaison dans le temps.
 - Une comparaison de territoire.
 - Une proportion par le territoire.
- Et comment toutes données, un travail d'interprétation et un croisement des informations.

Type de données quantitatives

Données issues de la statistique publique

Ces chiffres, issues du Recensement Général (INSEE) permettent de poser le contexte socio-économique : démographie, structures familiales, scolarisation, diplôme, emploi...

Source : [RP 2022](#).

Compléments : données anciennes, comparaison sur 5 ans.

Données issues de dispositifs, prestations

Ces chiffres, notamment issus de France Travail, de la CNAM notamment permettent de compléter l'analyse respectivement sur les demandeurs d'emploi et la précarité.

Sources : [DEFM fin 2024](#), [CNAM début 2025](#)

Compléments : données partielles mais des données annuelles.

Données liées à l'activité de structures

Ces chiffres sont issus de bilans, de suivis : données issues de l'activité annuelle du CCAS, de centres socio-culturels, de missions locales, de bailleurs sociaux...

Compléments : données non directement disponibles.

Données institutionnelles

Les collectivités locales publient des données lors des rapports Egalité Femmes - Hommes des communes de plus de 20 000 habitants, etc

Données disponibles QPV : population

Indicateurs	Domaine	Source
Part des femmes dans la population	Part des femmes dans la population et par âge	RP (les plus récentes 2022 / 2018*)
Part des 0-14 ans dans la population des femmes		
Part des 15-24 ans dans la population des femmes		
Part des 25-59 ans dans la population des femmes		
Part des 60-74 ans dans la population des femmes		
Part des 75 ans et plus dans la population des femmes		
Indice de jeunesse des femmes	Structuration familiale	RP (les plus récentes 2022 / 2018*)
Part des femmes parmi les ménages d'une personne		
Part des femmes parmi les ménages d'une personne de 60-74 ans		
Part des femmes parmi les ménages d'une personne de 75 ans et plus	Part des femmes dans les étrangers	RP (les plus récentes 2022 / 2018*)
Part des étrangères parmi les femmes		

Données disponibles QPV : scolarisation et diplôme

Indicateurs	Domaine	Source
Femmes parmi bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie	Situation de précarité santé	CNAM début 2025
Femmes bénéficiaires de la C2S non participative (ex-CMUC)		
Femmes bénéficiaires de la C2S participative (ex-ACS)		
Taux de scolarisation des femmes de 15-24 ans	Niveau scolarisation	RP (les plus récentes 2022 / 2018*)
Part des femmes de 16-25 ans non scolarisées et sans emploi		
Part de femmes avec un diplôme de niveau inférieur au BAC	Niveaux de formation et de diplôme	RP (les plus récentes 2022 / 2018*)
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC parmi les femmes		
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur parmi les femmes		
Part de femmes sans diplôme		

Données disponibles QPV : emploi

Indicateurs	Domaine	Source
Taux d'emploi des femmes	Rapport emploi et qualité emploi	RP (les plus récentes 2022 / 2018*)
Part des emplois à durée limitée parmi les emplois chez les femmes		
Taux d'activité des femmes		
DEFM femmes	Caractéristiques des demandeurs d'emploi sexe / âge	DEFM fin 2024
DEFM femmes catégories ABC		
DEFM femmes catégorie A		
DEFM femmes catégories ABC moins de 26 ans		
DEFM femmes catégories ABC de 26 ans à moins de 50 ans		
DEFM femmes catégories ABC de 50 ans et plus		
DEFM femmes catégories ABC de niveau de formation inférieur au CAP-BEP	Demandeurs d'emploi par niveau de formation	DEFM fin 2024
DEFM femmes catégories ABC de niveau de formation CAP-BEP		
DEFM femmes catégories ABC de niveau de formation BAC		
DEFM femmes catégories ABC de niveau de formation supérieur au BAC		
DEFM femmes catégories ABC d'ancienneté au chômage de moins de 6 mois	Durée au chômage des demandeurs d'emploi	DEFM fin 2024
DEFM femmes catégories ABC d'ancienneté au chômage de 6 mois à moins d'1 an		
DEFM femmes catégories ABC d'ancienneté au chômage de 1 an à moins de 2 ans		
DEFM femmes catégories ABC d'ancienneté au chômage d'au moins 2 ans		
DEFM femmes catégories ABC bénéficiaires du RSA	Part des RSA dans les demandeurs d'emploi	DEFM fin 2024

Type de données qualitatives

Bilans actions

Utilisation des bilans des actions menées annuelles dans le cadre du contrat de ville ou d'autres rapports disponibles.

Perception des habitantes, avis

Les mieux placé.es pour exprimer des besoins sont les usagers-ères et/ou bénéficiaires. La parole d'habitants-es constitue un matériau important pour compléter les données chiffrées ou identifier des problématiques / mieux cerner les chiffres.

Plusieurs méthodes peuvent mobiliser : recueil points de vue de femmes (actions, groupes de parole), questionnaires, marche explorative des femmes (diagnostics en marchant)



Les marches exploratoires (développées au Canada à partir des années 90) sont des enquêtes de terrain dans les espaces publics urbains ou périurbains, menées conjointement par des groupes de femmes habitant le quartier et par des représentants des instances locales. Le but est de permettre aux habitantes de se réapproprier ces espaces et de formuler des diagnostics sur l'aménagement urbain. Développement à partir des années 2010 en France (politique de la ville).

[Guide méthodologique sur les marches exploratoires des femmes - Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier.](#) SGCIV, 2012

**Exemple de l'Eurométropole de
Strasbourg : une observation
territoriale dédiée à l'EFH au sein
des QPV**

Valentine LEPAGE

Une pause s'impose !

Présentation de la note d'analyse des contrats de ville sur l'axe EFH (RNCRPV)

Emilie ARNOULET

Analyse des CV Engagement 2030

- 209 CV analysés soit 48% d'entres eux
 - 6 régions 3 départements d'île de France et un territoire ultra marin
 - Une analyse selon des items communs
 - Territoires hétérogènes en terme d'environnement, de profils socio-démographiques et ingénierie et moyens dédiés à la politique de la ville
- Des disparités territoriales qui soulignent des marges de progression pour faire de l'égalité Femmes-hommes un levier effectif du développement social et territorial

Analyse des CV Engagement 2030

- L'égalité femmes-hommes, un enjeu inscrit différemment selon les territoires
 - Actions visant à prévenir ou à corriger des situations de vulnérabilités
 - Des démarches qui s'attachent à traiter les symptômes des inégalités persistantes qu'à aborder les causes structurelles
 - La question de l'EFH est présente dans les nouveaux contrats de ville et apparaît au côté d'autres axes transversaux
 - Des approches et intentions qui restent minoritaires et distillées dans les CV sans réellement y être intégré

Analyse des CV Engagement 2030

- Des plans d'actions qui ne semblent pas à la hauteur des enjeux identifiés
 - Déclinaison sous forme d'actions spécifiques très majoritairement en direction des femmes
 - Une présence de l'EFH au sein de grands axes tels que la lutte contre les discriminations ou contre les inégalités dans laquelle n'apparaissent pas de déclinaisons concrètes d'objectifs ou d'actions
 - Ambition d'intégrer systématiquement l'EFH dans l'ensemble des actions
 - Mais sa déclinaison opérationnelle reste souvent parcellaire
- Une approche par public est couramment privilégiée (Femmes/filles....) ou une focalisation sur un public de personnes « précaires » ou « vulnérables » dont les femmes font implicitement parties

Analyse des CV Engagement 2030

- Une approche par champ thématique
 - Emploi et insertion professionnelle
 - Education et lutte contre les stéréotypes
 - Sport et émancipation par l'activité physique
 - Santé et prévention
 - Accès aux droits et lutte contre les violences
 - Parentalité et articulation des temps de vie
 - Lien social et inclusion
 - Prévention de la délinquance et tranquillité publique
 - Cadre de vie et appropriation de l'espace public
- Une présence des partenaires « experts » peu présents dans les contrats de ville
- Une très modeste approche de l'EFH dans les démarches évaluatives

Analyse des CV Engagement 2030

■ Des freins à dépasser

- Manque de culture et de formation parmi les équipes locales (élu-es, Techniciens-nes collectivités et Etat)
- Absence d'indicateurs sexués dans le suivi des actions, rendant difficile l'évaluation des effets différenciés des politiques sur les femmes et les hommes.
- Approche encore sectorielle : l'égalité est traitée via quelques actions spécifiques (insertion, santé, citoyenneté), sans être réellement intégré à une stratégie globale.
- Une volonté politique partagée : mobilisation marquée, une coordination des moyens et une cohérence des politiques publiques à tous les niveaux

■ Des points de vigilance

- Une perception réduite des femmes
- La récurrence de l'enjeu de prévention/lutte contre les violences faites aux femmes
- Une difficulté à reconnaître le travail non rémunéré des femmes

Echanges avec participants-es

Exemple de la ville et l'Eurométropole de Strasbourg

Sophie CLERC et Valentine LEPAGE

Quels « petits pas pour mieux intégrer l'égalité femmes-hommes ?

Discussion collective

Pour en savoir plus...

Quelques ressources

- [Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations](#)
- [Plan interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027](#)
- [La prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville](#)
Engagements quartiers 2030 – RNCRPV, novembre 2025
- L'égalité femmes-hommes : un enjeu pour la future contractualisation de la politique de la ville - [Cycle de webinaires](#) organisé par RNCRPV– 2024
- Centre Hubertine Auclert : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>
- [Guide d'Us Âges](#) - Des recommandations pour fabriquer une ville plus solidaire et inclusive, novembre 2021

Quelques ressources (suite)

- [Les enjeux du budget intégrant l'égalité sur les territoires en politique de la ville – RNCRPV, Mai 2022](#)
- [Mettre en œuvre la budgétisation intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes](#). Rapport IGF-IGAS, juin 2024.
- [L'égalité femmes-hommes : comment la favoriser dans les quartiers prioritaires ? Villes au Carré, FOCUS Centre Val de Loire n°1, 2018, 32 p.](#)
- [Comment intégrer l'EFH dans les budgets de la politique de La ville FOCUS 2020](#)
- [Femmes et hommes, l'égalité en question](#) : Essentiel des données et des études de l'Insee sur [l'égalité entre les femmes et les hommes](#).
- [Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes](#), 26 février 2026

Prochains « rdv politique de la ville »

- 22 mai 2026, de 9h à 12h : « Financements : crédits européens et droit commun »
- 26 juin 2026, de 9h à 12h : « Jeunesse et quartiers politique de la ville »